

CONTROLE PÉRIODIQUE DE VOTRE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Date de la visite : 13/04/2022

Origine du contrôle : Vente immobilière

Coordonnées du service en charge du contrôle

SPANC CCVH - Antenne des Eyzies
28 avenue de la Forge - 24620 Les Eyzies
Tél : 05 53 35 05 43 / Mail : g.marcel@cc-vh.fr / n.labadie@cc-vh.fr

Habitation

Adresse : 375 Traverse de la Fontaine du Puridier
Code postal : 24580 Commune : ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC
Référence cadastrale de l'habitation : AC 340

Propriétaire

Civilité, Nom, Prénom : Madame DROSSON Michèle
Adresse principale : 375 Traverse de la Fontaine du Puridier
Code postal : 24580 Commune : ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC
Tél / Portable : 06.22.83.51.50

Personne rencontrée

Civilité, Nom, Prénom : La propriétaire

Caractéristiques de l'habitation et son environnement

Type d'habitation : **Habitation annexe + atelier**
Date de réalisation de la filière ANC : 27-08-2010
Nombre de chambre(s) : 1
Nombre de pièce(s) principale(s) : 3
Nombre Equivalent Habitant : 3 EH
Nombre de logement(s) : 2

Commentaires : Ensemble de plusieurs bâtiments : une habitation annexe de 2 pièces principales (1 chambre et 1 salon) et un atelier de 1 pièce. Soit 3 pièces principales au total.

Le terrain et son environnement

Superficie totale de la parcelle : 3133 m²

Le terrain est-il desservi par un réseau public d'eau potable ? Oui Non

Commentaires :

Présence d'un captage (puits ou forage) d'eau sur le terrain ?

- Est-il destiné à la consommation humaine ?
- Si oui, distance par rapport au dispositif de traitement :
- Est-il déclaré ?

Oui Non

Oui Non

Oui Non ?

Commentaires :

Modification sur l'habitation et la filière

Aucune modification	<input checked="" type="checkbox"/>
Modification(s) constatée(s) de la filière ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Améliorations apportées Précision(s) : <input type="checkbox"/> Modification(s) nuisant au bon fonctionnement et aux performances de la filière (by-pass, transformation de certains équipements,...) Précision(s) :
Modification de la taille et/ou de la destination de l'immeuble ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Précision(s) :
Modification de l'aménagement du terrain ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Construction(s) à proximité <input type="checkbox"/> Etanchement partiel ou total des installations <input type="checkbox"/> Aménagement d'allée(s) ou de passage sur ou à proximité de la filière <input type="checkbox"/> Plantation(s) sur ou à proximité de l'épandage Autres, précision(s) :

Caractéristiques de l'installation

Taille de la filière	Volume inférieur à 20 EH
Dispositif de traitement par le sol en place ou massif reconstitué <input checked="" type="checkbox"/> Prétraitement <input checked="" type="checkbox"/> Traitement <input type="checkbox"/> Toilette sèche	Filière agréée <input type="checkbox"/> Filtre compact <input type="checkbox"/> Micro-station <input type="checkbox"/> Filtre planté
Dispositif(s) annexe(s)	
<input checked="" type="checkbox"/> Regard(s) de collecte <input type="checkbox"/> Regard(s) de visite <input checked="" type="checkbox"/> Regard(s) de répartition <input checked="" type="checkbox"/> Regard(s) de bouclage <input type="checkbox"/> Regard(s) de contrôle	<input checked="" type="checkbox"/> Ventilation(s) (primaire, secondaire) <input type="checkbox"/> Bac(s) à graisse <input checked="" type="checkbox"/> Préfiltre(s) <input type="checkbox"/> Pompe(s) ou système(s) de relevage
Présence de rejet d'effluents (en sous-sol ou en milieu superficiel ou de dispersion) : <input type="checkbox"/>	
Commentaires généraux : L'assainissement collecte les eaux usées d'une habitation annexe de 2 pièces principales et les eaux vannes d'un atelier.	

Description de l'évacuation

Destination des eaux pluviales Commentaires :	Infiltration sur la parcelle
Origine des effluents Commentaires :	Eaux usées domestiques

Collecte des eaux usées

Eaux usées et eaux pluviales collectées séparément ? Commentaires :	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
L'écoulement se fait-il correctement ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> ?
Présence d'odeurs ? Si oui, citer leur localisation :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> ?
Commentaires :	

Le prétraitement : Fosse toutes eaux

Volume : 3 m³	
Matériau : Polyéthylène	
Type d'eaux usées collectées : Eaux vannes	
Le prétraitement est-il accessible ?	Oui
Le regard du prétraitement est-il affleurant ?	Oui
L'écoulement des eaux au sein des différents éléments de prétraitements se fait-il correctement ?	Oui
Présence d'odeurs ?	Non
Un des organes du système de prétraitement présente-t-il des signes d'altération (affaissement, fissure, déformation, corrosion...) ? Si oui lesquels :	Non
Si présence d'une fosse, la hauteur de boues est-elle supérieure à la moitié de la hauteur de la fosse ? Taux d'accumulation des boues : < 50 %	Non
Le dimensionnement est-il adapté à la capacité d'accueil ?	Oui
Commentaires sur le prétraitement : Une première fosse reçoit les eaux vannes du wc de l'atelier. Visser le couvercle correctement (défaut de fermeture de l'ouvrage). La vidange de la fosse toutes eaux doit être réalisée lorsque le volume de boues a dépassé 50% du volume utile (volume d'eau). Elle doit obligatoirement être réalisée par un vidangeur agréé (liste disponible à l'adresse https://www.cc-valleedelhomme.fr/ , rubrique « Assainissement »).	

Le préfiltre

Type	Intégré à la fosse toutes eaux
Volume en l	50 à 60 L
Type de matériau de remplissage	Papillons plastiques
Indépendant de la fosse	Non
Tampon du préfiltre accessible ?	Oui
Dégradations constatées ? Si oui, préciser :	Non
Colmatage ?	Non
Écoulement au sein du préfiltre correct ?	Oui
Présence d'odeurs ?	Non
Commentaires : Visser correctement le couvercle (défaut de fermeture de l'ouvrage) et fixer la canalisation de sortie du préfiltre. Celui-ci doit être nettoyé 3 à 4 fois par an en moyenne.	

La ventilation

Diamètre en mm	100 mm
Type de ventilation	Secondaire
Equipements	Absence
Fonctionnement correct de la ventilation ? Si non, préciser :	Non
Remontée au faîtage ?	Non
Dépassement de 40 cm au-dessus du faîtage ?	Non
Commentaires : La ventilation ressort le long du bâtiment, en hauteur et munie d'un champignon. Il est rappelé que la ventilation secondaire doit remonter au-dessus des locaux d'habitation en diamètre 100 mm et être munie d'un extracteur conforme à la réglementation (statique ou éolien).	

Le prétraitement : Fosse toutes eaux

Volume : 4 m³	
Matériau : Polyéthylène	
Type d'eaux usées collectées : Eaux vannes + eaux ménagères	
Le prétraitement est-il accessible ?	Oui
Le regard du prétraitement est-il affleurant ?	Oui
L'écoulement des eaux au sein des différents éléments de prétraitements se fait-il correctement ?	Oui
Présence d'odeurs ?	Non
Un des organes du système de prétraitement présente-t-il des signes d'altération (affaissement, fissure, déformation, corrosion...) ? Si oui lesquels :	Non
Si présence d'une fosse, la hauteur de boues est-elle supérieure à la moitié de la hauteur de la fosse ? Taux d'accumulation des boues : < 50 %	Non
Le dimensionnement est-il adapté à la capacité d'accueil ?	Oui
Commentaires sur le prétraitement : Une seconde fosse collecte les eaux usées de l'habitation annexe. Visser correctement le couvercle (défaut de fermeture de l'ouvrage). La vidange de la fosse toutes eaux doit être réalisée lorsque le volume de boues a dépassé 50% du volume utile (volume d'eau). Elle doit obligatoirement être réalisée par un vidangeur agréé (liste disponible à l'adresse https://www.cc-valleedelhomme.fr/ , rubrique « Assainissement »).	

Le préfiltre

Type	Intégré à la fosse toutes eaux
Volume en l	50 à 60 L L
Type de matériau de remplissage	Papillons plastiques
Indépendant de la fosse	Non
Tampon du préfiltre accessible ?	Oui
Dégradations constatées ? Si oui, préciser :	Non
Colmatage ?	Non
Ecoulement au sein du préfiltre correct ?	Oui
Présence d'odeurs ?	Non
Commentaires : Visser correctement le couvercle (défaut de fermeture de l'ouvrage). Le préfiltre doit être nettoyé 3 à 4 fois par an en moyenne.	

La ventilation

Diamètre en mm	100 mm
Type de ventilation	Secondaire
Equipements	Absence
Fonctionnement correct de la ventilation ? Si non, préciser :	Non
Remontée au faitage ?	Non
Dépassement de 40 cm au-dessus du faitage ?	Non
Commentaires : La ventilation remonte le long du bâtiment voisin et est munie d'un champignon à son extrémité. Il est rappelé que la ventilation secondaire doit remonter au-dessus des locaux d'habitation en diamètre 100 mm et être munie d'un extracteur conforme à la réglementation (statique ou éolien).	

Le regard de collecte

Le regard est-il accessible ?	Oui
Le regard est-il affleurant ?	Oui
Présente-t-il des signes d'altération ? (affaissement, corrosion, fissure, déformation...)	Non
Dépôt de matière en fond de regard ?	Non
Présence d'odeurs ?	Non
Stagnation d'eaux dans le regard ?	Non
Ecoulement au sein du regard correct ?	Oui
Commentaires : Présence d'un regard qui collecte les eaux provenant des 2 fosses : 2 arrivées et un départ.	

Le traitement : Tranchée(s) d'épandage

Nombre de tranchée(s) : 6	
Longueur d'une tranchée : 20 m	
Largeur d'une tranchée : 0.50 m	
Linéaire total : 120 ml	
Présence d'eau stagnante sur le traitement ?	Non
Dysfonctionnements observés au niveau du traitement ? Si oui, préciser (colmatage, stagnation d'eau en surface, ...) :	Non
Commentaires : Aucun dysfonctionnement observé lors du contrôle.	

Le regard de répartition

Le regard est-il accessible ?	Oui
Le regard est-il affleurant ?	Oui
Le regard présente-t-il des signes d'altération ?	Non
Dépôt de matière en fond de regard ?	Non
Présence d'odeurs ?	Non
Bonne équirépartition des effluents ? (Vérification possible par mise en eaux du regard)	Oui
Stagnation d'eaux dans le regard ?	Non
Ecoulement au sein du regard correct ?	Oui
Commentaires : Présence d'une arrivée et de 6 départs.	

Le regard de bouclage

Le regard est-il accessible ?	Oui
Le regard est-il affleurant ?	Oui
Présente-t-il des signes d'altération ?	Non
Dépôt de matière en fond de regard ?	Non
Présence d'odeurs ?	Non
Stagnation d'eaux dans le regard ?	Non
Ecoulement au sein du regard correct ?	
Commentaires : Présence de 6 arrivées au sein du regard de bouclage.	

Conclusion du SPANC sur le fonctionnement et l'entretien de l'installation

Situation de la filière	Zone à enjeu sanitaire : <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Zone à enjeu environnemental : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Installation	<input type="checkbox"/> Absente <input checked="" type="checkbox"/> Présente
Défaut(s) de structure	<input type="checkbox"/> Défaut(s) de sécurité sanitaire <input checked="" type="checkbox"/> Défaut de structure ou de fermeture <input type="checkbox"/> Proximité de puits privé <input type="checkbox"/> Aucun défaut
Dysfonctionnement(s)	<input type="checkbox"/> Installation incomplète <input type="checkbox"/> Installation sous dimensionnée <input type="checkbox"/> Dysfonctionnement(s) majeur(s) <input checked="" type="checkbox"/> Aucun dysfonctionnement
Entretien et usure	<input type="checkbox"/> Défaut d'entretien <input type="checkbox"/> Usure de l'un des éléments <input type="checkbox"/> Défaut d'accessibilité et de dégagement des regards <input checked="" type="checkbox"/> Aucun défaut

AVIS DU SPANC

AVIS	Non conforme à réhabiliter
<p>Commentaires : Le système n'est pas conforme à la réglementation actuelle, cependant celui-ci fonctionne correctement. Lors du contrôle de bonne exécution en 2010, les ventilations n'étant pas terminées, des réserves avaient été émises. Les ventilations devaient être munies chacune d'un extracteur d'air, or à ce jour, ils n'ont toujours pas été installés.</p> <p>De plus, un film a été installé sur les trappes des fosses toutes eaux empêchant les couvercles d'être vissés correctement. Ce qui représente un risque pour la sécurité des personnes. Il est indispensable que les ouvrages soient sécurisés. <u>Le propriétaire dispose d'un délai de 4 ans pour effectués les travaux.</u></p> <p>Travaux à réaliser, entretien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place deux extracteur d'air statique ou éolien conformes à la réglementation. - Visser correctement les couvercles des deux fosses toutes eaux. - Nettoyer le préfiltre 3 à 4 fois par an en moyenne. - Réaliser la vidange de la fosse lorsque les boues dépassent la moitié du volume utile. <p><u>Conformément à la réglementation, en cas de vente immobilière, l'acquéreur dispose d'un délai d'un an pour réaliser les travaux.</u></p>	
<p><u>Le Président, Philippe LAGARDE</u></p> <div style="text-align: right;">  </div>	

Schéma de principe de votre installation d'assainissement non collectif

Cette représentation a un but informatif, elle est basée sur les éléments constatés sur le terrain et les explications du propriétaire.
Ce schéma ne saurait engager la responsabilité du service.

Propriétaire : Madame DROSSON Michèle		Date du contrôle : 13/04/2022
Commune Adresse de l'habitation contrôlée	ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC 375 Traverse de la Fontaine du Puridier	
Référence cadastrale	AC 340	

